

382838

\*\*\*  
NOTE BIO COM (80) 119 AUX BUREAUX NATIONAUX  
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE

432

\*\*\*  
REUNION DE LA COMMISSION DU 19 MARS 1980

-----  
1. PREPARATION DE LA SESSION SPECIALE DU PARLEMENT SUR LES  
PRIX AGRICOLES  
-----

LA COMMISSION A EU UNE DISCUSSION SUR LA PROCHAINE SESSION  
SPECIALE DU PARLEMENT EUROPEEN EN MATIERE DE PRIX AGRICOLES  
POUR LA CAMPAGNE 1980-81. PLUSIEURS MEMBRES DE LA COMMISSION  
SERONT PRESENTS A STRASBOURG, DONT NATURELLEMENT M. GUNDELACH  
QUI EXPOSERA LE POINT DE VUE DE LA COMMISSION DES LUNDI  
PROCHAIN.

UNE INTERVENTION DE M. JENKINS EN SEANCE PLENIERE EST PREVUE  
POUR LA JOURNEE DE MARDI. LE GROUPE DU PORTE PAROLE, EN  
COLLABORATION AVEC LA DG VI REMETTRA DEMAIN EN SALLE DE  
PRESSE UN DOCUMENT REpondant AUX DIFFERENTES CRITIQUES  
EXPRIMEES A L'EGARD DE NOS PROPOSITIONS. M. GUNDELACH A  
L'INTENTION DE TENIR UNE CONFERENCE DE PRESSE MARDI MATIN A  
STRASBOURG.

2. PREPARATION DU CONSEIL EUROPEEN  
-----

LA COMMISSION A POURSUIVI SES DISCUSSIONS EN VUE DE LA PREPA-  
RATION DU CONSEIL EUROPEEN DE LA FIN DU MOIS. COMME VOUS LE  
SAVEZ, PLUSIEURS CONTRIBUTIONS ECRITES DE SA PART SONT PREVUES.  
EN PARTICULIER LE DOCUMENT TRADITIONNEL SUR LA SITUATION  
ECONOMIQUE ET SOCIALE ET UN RAPPORT SUR LES PROGRES ET DIFFI-  
CULTES CONCERNANT LA MISE EN PLACE D'UN FONDS MONETAIRE  
EUROPEEN.

COMME IL AVAIT ETE ANNONCE MARDI AU CONSEIL, LE PRESIDENT  
JENKINS A FAIT ETAT EN OUTRE DE LA DISPONIBILITE DE PRESENTER  
SUR LA CONVERGENCE ET LES QUESTIONS BUDGETAIRES UN PAPIER  
QUI AURAIT REGROUPE ET ACTUALISE LES PROPOSITIONS DEJA AVANCEES  
DEPUIS LONGTEMPS PAR LA COMMISSION. CE PAPIER A ETE  
DISCUTE HIER DANS UN CADRE RESTREINT.

LE DOCUMENT EST EN TRAIN D'ETRE FINALISE ET SERA TRANSMIS  
AU COREPER DANS LES MEILLEURS DELAIS.

////

NNNN

E. PERLOT GPP B. 1/20 3810 20.3.

X X

E. PERLOT

UNE DISCUSSION TRES APPROFONDIE A ETE CONSACREE AU DOCUMENT QUI CONTIENT LES PRINCIPES D'UNE INITIATIVE COMMUNAUTAIRE EN MATIERE ENERGETIQUE. IL NE S'AGIT PAS A CE STADE POUR LA COMMISSION DE PROPOSER DES MESURES ■ POUR UNE DECISION DU CONSEIL EUROPEEN DE PRINTEMPS. ELLE POURSUIT EN REVANCHE LE BUT DE RECUEILLIR L'APPUI, EN TERMES GENERAUX, DE CET ORGANE SUR LES LIGNES DE FORCE D'UNE INITIATIVE DE CETTE ENVERGURE. L'OBJECTIF ETANT CELUI DE TRAVAILLER ENSUITE DANS LE CADRE AINSI DEFINI AFIN D'ARRIVER A PROPOSER DES SOLUTIONS CONCRETES AU CONSEIL ■■■■■ EUROPEEN DE VENISE. LES DECISIONS DE CE DERNIER DEVRAIENT ■ A LEUR TOUR SERVIR DE BASE POUR LA POSITION DE LA COMMUNAUTE AU SOMMET DES PAYS INDUSTRIALISES QUI ■ SE REUNIRA DIX JOURS APRES DANS LA MEME VILLE.

JE COMPTE ETRE EN MESURE DE ■■■■ FAIRE CIRCULER LE DOCUMENT APRES QUE LES INSTANCES DU CONSEIL AURONT ETE SAISIES. DANS SES GRANDES LIGNES? APRES AVOIR ANALISE LES ANOMALIES ET LES DIFFERENCES QUI SE SONT PRODUITES ENTRE ETATS MEMBRES POUR CE QUI EST DES PRIX ET DE LA FISCALITE DE L'ENERGIE DEPUIS 1973, IL TIRE LA CONSEQUENCE DE LA NECESSITE D'UNE HARMONISATION PROGRESSIVE DE CES ELEMENTS. ELLE EST ESSENTIELLE NON SEULEMENT POUR ■■■■ PALLIER AUX DISTORSIONS DE ■■■ LA CONSOMMATION ET DE LA CONCURRENCE SUR LE MARCHE COMMUNAUTAIRE, MAIS AUSSI, ET EN PREMIER LIEU, POUR ASSURER UNE PLUS GRANDE INDEPENDANCE ENERGETIQUE DE LA COMMUNAUTE. IL EST EN EFFET QUESTION QUE BEAUCOUP DE SES ETATS MEMBRES ■, DANS UN SOUCI DE JUGULER L'INFLATION, AIENT TRANSFERE AUX BUDGETS NATIONAUX AU LIEU DE LES PASSER DIRECTEMENT AUX CONSOMMATEURS, LES HAUSSES DES PRIX DE L'ENERGIE, CE QUI A EU POUR CONSEQUENCE LA REDUCTION DE L'INCITATION ■■■■■ AUX ECONOMIES D'ENERGIE AU DEVELOPPEMENT DE SOURCES NOUVELLES OU A LA REDUCTION DE LA CONSOMMATION DE PETROLE.

LES NECESSITES D'INVESTISSEMENTS DANS LE DOMAINE ENERGETIQUE DANS LA DECENNIE A VENIR SONT TRES LARGES. ELLES SERONT PRISES EN COMPTE PAR LES ETATS, MAIS UN PROGRAMME COMMUNAUTAIRE DEVRAIT VENIR A L'APPUI DES EFFORTS NATIONAUX, AFIN QUE LA STRATEGIE GLOBALE D'INVESTISSEMENT EN SOIT STIMULEE ET ACCELEREE ET QU'ELLE TIENNE COMPTE DES POSSIBILITES DIFFERENTES DES ETATS MEMBRES EN TERMES FINANCIERS ET TECHNIQUES, DANS L'OPTIQUE DE LA CONVERGENCE DES ECONOMIES COMMUNAUTAIRES. CE PROGRAMME COMPORTERA UN FINANCEMENT DONT IL EST PREMATURE DE TIRER DES CONCLUSIONS QUANT AUX METHODES. CELA DEPENDRA DE LA PORTEE DU PROGRAMME COMMUNAUTAIRE TELLE QU'ELLE RESULTERA DES TRAVAUX FUTURS. SA NATURE NE SERA PAS FORCEMENT UNIVOQUE.,

///

■■■■■■■■■■

DIFFERENTES OPTIONS SONT OUVERTES ET IL APPARTIENDRA A LA COMMISSION D'AVANCER LES SUGGESTIONS LES PLUS OPPORTUNES A UN STADE ■■■■■■ ULTERIEUR.

### 3. MANDAT DE NEGOCIATIONS ESPAGNE - AGRICULTURE

■-----

■ A SUIVRE

NNNN

529706

441-2(47)  
+ 432

\*\*\*

NOTE BIO COMM 119 (80) SUITE 1 ET FIN) AUX BUREAUX NATIONAUX  
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE, AUX ASSISTANTS DG I ET VIII

\*\*\*

NEGOCIATIONS D'ADHESION AVEC L'ESPAGNE DANS LE SECTEUR AGRICOLE  
-----  
(CHEVALLARD) (VOIR AUSSI P-119)

LA COMMISSION A ADOPTE HIER LES GRANDES LIGNE D'UNE COMMUNICA-  
TION AU CONSEIL AU SUJET DES NEGOCIATIONS AVEC L'ESPAGNE DANS  
LE SECTEUR AGRICOLE. IL S'AGIT D'UNE CONTRIBUTION IMPORTANTE  
AU PROGRES DE CES NEGOCIATIONS DU FAIT QUE LE SECTEUR AGRICOLE  
SOULEVE DES PROBLEMES MULTIPLES ET DE GRANDE PORTEE.  
L'INTEGRATION DE L'ESPAGNE DANS LA COMMUNAUTE DANS LE SECTEUR  
AGRICOLE POSE EN EFFET DES QUESTIONS QUI TOUCHENT A L'EQUILIBRE  
DES MARCHES ET A LA PROTECTION DES PRODUCTIONS MEDITERRANEENNES  
DANS LA COMMUNAUTE ELARGIE. CES PROBLEMES ONT DES IMPLICATIONS  
TRES LARGES. L'AGRICULTURE EST UNE RESSOURCE CLE POUR LES REGIONS  
MEDITERRANEENNES DE LA COMMUNAUTE ELARGIE, QUI SONT PARMI LES  
REGIONS LES MOINS PROSPERES. DE MEME, LES EXPORTATIONS AGRICOLES  
DES PAYS TIERS MEDITERRANEENS VERS LA COMMUNAUTE SERONT PERTURBE  
PAR L'ACCROISSEMENT DU POTENTIEL AGRICOLE DE CELLE-CI AVEC TOUTES  
LES CONSEQUENCES QUE CELA PEUT AVOIR POUR LES PAYS CONCERNES.  
LA COMMISSION ESTIME QUE CES PROBLEMES NE SONT PAS INSURMONTABLES  
MAIS QU'IL FAUT MAINTENANT RECHERCHER DES SOLUTIONS SE SITUANT SUR  
LE PLAN TANT DES MODALITES DE L'INTEGRATION DE L'ESPAGNE DANS LA  
POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE QUE DE L'ADAPTATION DE CETTE MEME  
POLITIQUE ET DES RELATIONS AVEC LES PAYS TIERS MEDITERRANEENS.  
IL EST EVIDENT QUE LES SOLUTIONS PROPOSEES ONT DES INCIDENCES  
FINANCIERES QUE LA COMMUNAUTE ELARGIE DEVRA SUPPORTER. A CE  
PROPOS JE VOUS CITE L'EXEMPLE DE L'HUILE D'OLIVE AU SUJET DUQUEL  
PLUSIEURS ARTICLES ONT DEJA ETE ECRIT. L'ETABLISSEMENT DANS LA  
COMMUNAUTE ELARGIE D'UN RAPPORT DE PRIX HUILE D'OLIVE/HUILES DE  
GRAINS PLUS FAVORABLE A L'HUILE D'OLIVE PAR UNE AUGMENTATION DE  
L'AIDE, COMPORTERAIT, DANS LES CONDITIONS ACTUELLES DU MARCHÉ  
MONDIAL, UNE DEPENSE POUR LE FEOPA POUVANT VARIER POUR LA CEE  
ELARGIE ENTRE 1,2 ET 1,5 MILLIARDS D'ECU, MONTANT QUI EST A  
COMPARER AUX 500 MILLIONS D'ECU QUI CONSTITUENT LA CHARGE  
BUDGETAIRE ACTUELLE DU SECTEUR POUR LA COMMUNAUTE DES NEUF.  
L'AUGMENTATION DE LA DEPENSE DUE A L'ADHESION DE L'ESPAGNE  
SERAIT DE L'ORDRE DE 6-700 MILLIONS D'UCE. TOUTEFOIS, CETTE  
AUGMENTATION NE SE CONCRETISE PAS IMMEDIATEMENT AU MOMENT DE  
L'ADHESION DES NOUVEAUX ETATS MEMBRES MAIS ELLE SE REALISERAIT  
AU COURS DE LA PERIODE TRANSITOIRE.  
////

NNNN

LA CHARGE BUDGETAIRE PREVISIBILE S'AVERE CONSIDERABLE. IL Y A LIEU TOUTEFOIS, A CET EGARD, D'AVOIR A L'ESPRIT QUE L'HUILE D'OLIVE CONCERNERA, DANS UNE COMMUNAUTE ELARGIE, PLUS DE DEUX MILLIONS DE PRODUCTEURS AGRICOLES DONT LE REVENU PAR TÊTE EST, EN MOYENNE, LE PLUS BAS ATTEINT DANS LE SECTEUR AGRICOLE. PAR AILLEURS L'ESSENTIEL DE LA PRODUCTION DES OLIVES SE CONCENTRE DANS LES REGIONS CARACTERISEES PAR UN SOUS-DEVELOPPEMENT GENERALISE, PAR L'ABSENCE D'ALTERNATIVES ECONOMIQUES DANS LES SECTEURS AGRICOLES ET OU LE TAUX DE CHOMAGE ATTEINT DES NIVEAUX QUI DEPASSENT, DE LOIN CEUX CONSTATES EN MOYENNE DANS LA COMMUNAUTE.

DANS CES CONDITIONS, LA COMMUNAUTE DOIT TROUVER LES MOYENS POUR FINANCER CET ACCROISSEMENT DES DEPENSES. UNE DES POSSIBILITES POURRAIT CONSISTER DANS L'ACCROISSEMENT DES RESSOURCES PROPRES QUI SERA DE TOUTE FACON NECESSAIRE DANS LES PROCHAINES ANNES. UNE AUTRE POSSIBILITE POURRAIT CONSISTER DANS L'INTRODUCTION D'UNE TAXE SUR LES HUILES ET GRAISSES D'ORIGINE VEGETALE (PRODUITES DANS LA COMMUNAUTE ET DANS LES PAYS TIERS) EN TANT QUE RESSOURCE PROPRE. CETTE TAXE IRAIT AUSSI DANS LE SENS D'ASSURER UNE COHERENCE ACCRUE A LA POLITIQUE SUIVIE DANS LE SECTEUR DES MATIERES GRASSES COMEM. SUGGERE PAR LA COMMISSION DANS SA COMMUNICATION AU CONSEIL DE NOVEMBRE 1979 (AMENAGEMENT DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE EN VUE D'UN MEILLEUR EQUILIBRE DES MARCHES ET D'UNE RATIONALISATION DES DEPENSES (COM (79)710 FINAL).

LA COMMISSION NE SOUHAITE PAS TRANCHER LA QUESTION A CE STADE. ELLE CONSIDERE QUE DES REFLEXIONS SUPPLEMENTAIRES EN LA MATIERE S'AVERENT NECESSAIRES AU COURS DE LA PERIODE QUI PRECEDE L'ADHESION DE L'ESPAGNE, DE FACON QU'UNE DECISION PUISSE ETRE PRISE EN TEMPS APPROPRIE.

UNE DERNIERE REMARQUE. CETTE COMMUNICATION S'INSCRIT DANS LES TRAVAUX DE LA COMMISSION EN VUE DE L'ACHEVEMENT DE LA VUE D'ENSEMBLE SUR LA PROBLEMATIQUE DES NEGOCIATIONS D'ADHESION. ELLE CONFIRME PAR CETTE COMMUNICATION L'APPROCHE DEJA SUIVI PAR LEQUEL IL IMPORTE POUR FAIRE AVANCER CES NEGOCIATIONS DE METTRE SUR LA TABLE TOUS LES PROBLEMES DANS TOUTES LEUR IMPLICATIONS EN CHERCHANT EN MEME TEMPS LES SOLUTIONS APTES A LES SURMONTER.

AMITIES,  
ENZO PERLROT  
COMEUR

////

BIEN LIRE: 'PAR AILLEURS L'ESSENTIEL DE LA PRODUCTION DES OLIVES SE CONCENTRE DANS LES REGIONS CARACTERISEES PAR UN SOUS-DEVELOPPEMENT GENERALISE, PAR L'ABSENCE D'ALTERNATIVES ECONOMIQUES

////